



## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

### **- SEANCE DU 9 FEVRIER 2012 -**

Etaient présents : M. BAUDRY, Mme BINET, Mme FROMENTIN, Mme GAILLARD, M. GRANDJEAT, M. FIGEAC, M. PERNOT, M. REVAUGER, Mme CAMARADE, M. PRUD'HOMME, M. SELVA, M. MARTY, M. BARAZE.

Etaient représentés M. BRUN, Mme GOMEZ-VIDAL, M. AMELOT, Mme BERDET, M. DAVERAT.

Etaient invitées : Mme BOURMAUD.

Monsieur BAUDRY ouvre la séance à 13 H 50.

### **I - ADOPTION DES PROCES-VERBAL DU C.S. DU 12 JANVIER 2012**

Mme CAMARADE signale qu'elle était présente et non représentée.

Mme BINET signale qu'elle était absente excusée.

M. BAUDRY propose de passer au vote.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

***➤ Le Conseil Scientifique adopte le procès-verbal du 12 janvier 2012.***

### **II - DEMANDE DE SOUTIEN A LA REGION AQUITAINE POUR L'ORGANISATION DE COLLOQUES.**

M. BAUDRY présente les deux demandes de soutien auprès de la Région pour l'organisation de colloques. « Les narrateurs fous » de Nathalie JAECK Professeur de l'Equipe d'Accueil CLIMAS et « Nature du temps, temps de la nature » de Christophe BOUTON Professeur de l'Equipe d'accueil SPH.



Mme FROMENTIN demande la date du colloque « Nature du Temps, Temps de la nature »

M. BAUDRY répond qu'il aura lieu les 26 et 27 février.

### **III - EXAMEN DES DEMANDES RELATIVES AUX AXES PRIORITAIRES**

M. BAUDRY précise qu'il y a une seule demande présentée, le projet « Identités plurielles : Cinéma et genre en Amérique Latine et en Espagne » de Laurence MULLALY Maître de Conférences de l'Equipe d'Accueil AMERIBER qui concerne l'axe prioritaire « Mobilités, Hybridations, Identités plurielles ». Le montant de la PSE demandée est de 10 080 euros Les experts ont émis des avis réservés. L'un a noté le projet C, l'autre entre B et C. La Commission de la Recherche a pris en compte ces remarques. Elle suggère que ce projet devrait être représenté à la session de juin. Considérant certaines remarques positives qui ont pu être faites par les experts, elle envisage qu'une solution pourrait être trouvée en finançant une partie du programme.

M. GRANDJEAT souligne que dans le cadre d'un projet blanc cette demande aurait été acceptée.

M. BAUDRY dit que les axes prioritaires supposent un niveau d'affirmation problématique plus soutenu.

M. GRANDJEAT regrette que dans le cas présent, l'axe prioritaire face obstacle à un projet. Cela pourrait faire l'objet d'un débat lors de la future campagne d'attribution des PSE.

Mme GAILLARD ajoute qu'il faut être attentif aux problématiques et rester rigoureux sûr les expertises.

M. PERNOT dit que le dossier souffre d'un manque de méthodologie. Il précise que la Commission de la Recherche avait proposé un ajournement plutôt que l'irrecevabilité du projet.

Mme CAMARADE souligne que l'articulation des phases du projet est précise au début et vague à la fin.

M. BAUDRY dit que ce projet a été amorcé et financé lors d'un colloque à Toulouse qui aura lieu en mars prochain. Un autre colloque aura lieu à Bordeaux en 2013. Des missions en Espagne et en Argentine sont prévues également de 2012 à 2014.

M. GRANJEAT dit qu'un expert a mis A en qualité scientifique.

M. BAUDRY répond que l'on peut contester une expertise comme cela c'est déjà produit en Conseil Scientifique, mais que, comme il l'a déjà dit l'avis réservé des experts au plan de la note globale ne saurait faire oublier que des qualités ont été soulignées.

Il propose d'ajourner le projet en attendant une nouvelle formulation avec une présentation différente. Il propose de passer au vote.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18



➤ **Le Conseil Scientifique ajourne le projet « Identités plurielles : Cinéma et genre en Amérique Latine et en Espagne » de Laurence MULLALY Maître de Conférences de l'Equipe d'Accueil AMERIBER.**

#### **IV - EXAMEN DES DEMANDES PROGRAMMES BLANCS**

M. BAUDRY présente le projet « Géocinéma » de Mme Maïté BANZO de l'UMR ADES. La Commission de la Recherche a émis un avis défavorable car elle a considéré qu'il ne s'agissait pas d'un projet de recherche. Toutefois, il rappelle que dans le texte qui figure sur l'ENTP et qui concerne les programmes blancs, il est à présent prévu de financer les activités qui tout étant en lien avec la recherche comporte une dimension de valorisation. La demande pour ce projet est de 3 000 euros. Il suggère la possibilité de le financer à mi-hauteur.

M. PRUD'HOMME dit que l'on a affaire à un dossier mal présenté dont on ne connaît même pas la programmation et dont les dépenses ne sont pas précisées.

M. GRANDJEAT dit que sur le plan technique on ne peut pas se prononcer mais que la valorisation est une part importante de la recherche et il trouve dommage que l'on ne tienne pas compte de ce projet. Il propose d'ajuster son financement.

M. SELVA signale que les actions de communication ne rentrent pas dans les programmes blancs.

Mme FROMENTIN dit qu'elle est favorable aux projets de valorisation mais que dans ce cas, il s'agit plus de communication.

Mme GAILLARD demande les dates de cette édition de « Géocinéma ».

M. PRUD'HOMME dit qu'un colloque aura lieu du 19 au 22 mars 2013.

M. BAUDRY propose de passer au vote sur un soutien à hauteur de 1 500 euros :

Ne se prononce pas :	2
Abstention :	4
Contre :	5
Pour :	7

➤ **Le Conseil Scientifique adopte le projet « Géocinéma » de Madame Mayte BANZO de l'UMR ADES avec un soutien de 1 500 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Les acteurs de la valorisation des vignobles et des vins dits de qualité » d'Hélène VELASCO-GRACIET Professeur à l'UMR ADES. Ce projet, porté par l'université Bordeaux 2 dans le cadre de l'Institut de la Vigne et du Vin, est le prolongement de la demande de financement déposée en 2011. Dans l'attente d'un bilan des premières actions, la Commission de la Recherche a émis un avis réservé. Il précise qu'en cas de refus de notre part la Région Aquitaine ne donnera pas les 10 000 euros qu'elle avait prévus. Mme VELASCO, en réponse à la question de la Commission de la Recherche, a précisé qu'en raison de la venue tardive de la subvention en 2011, seuls des entretiens menés par des étudiants ont pu pour l'instant être réalisés.

M. GRANDJEAT dit que c'est la 4<sup>ème</sup> fois que ce projet passe devant le Conseil Scientifique.



M. PRUD'HOMME dit qu'il est encore temps de s'arrêter.

M. PERNOT trouve le budget dépense trop flou.

Mme GAILLARD dit que le programme manque de précisions.

M. BAUDRY propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	3
Abstention :	0
Contre :	11
Pour :	4

**⇒ Le Conseil Scientifique rejette le projet « Les acteurs de la valorisation des vignobles et des vins dits de qualité » d'Hélène VELASCO-GRACIET de l'UMR ADES.**

M. BAUDRY présente le projet « Savoirs, pratiques de prise en charge et maladies chroniques dans les pays du sud » de Mme Isabelle GOBATTO Maître de Conférences et de Mme Annick TIJOU TRAORE Chercheur contractuelle. La Commission de la Recherche a émis un avis défavorable, considérant qu'un seul un enseignant chercheur de Bordeaux 3 était impliqué et qu'il n'y avait pas de co-financement de Bordeaux 2. Il propose de passer au vote sur la position de la Commission de la Recherche.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

**⇒ Le Conseil Scientifique adopte la position de la Commission de la Recherche pour le projet « Savoirs, pratiques de prise en charge et maladies chroniques dans les pays du sud » de Mme Isabelle GOBATTO Maître de Conférences et de Mme Annick TIJOU TRAORE Chercheur contractuelle.**

M. BAUDRY présente le projet « Vérification 2012-Vérités, demi-vérités et contre-vérités » de Mme Ghislaine FOURNES de l'Equipe d'Accueil AMERIBER. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 2 960 euros. Il rappelle que ce projet constitue la deuxième étape d'une activité scientifique pour laquelle le Conseil avait donné un avis favorable, en recommandant que cette seconde étape soit présentée ultérieurement. Il propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

**⇒ Le Conseil Scientifique adopte le projet « Vérification 2012-Vérités, demi-vérités et contre-vérités » de Mme Ghislaine FOURNES de l'Equipe d'Accueil AMERIBER pour un montant de 2 960 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Les sources écrites et inscrites médiévales dans l'étude de la présence musulmane au Portugal » de Mme Anna Maria BINET de l'Equipe



d'Accueil AMERIBER. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 7 000 euros. Il ajoute que l'Institut Ausonius participe au projet.

M. GRANDJEAT regrette l'absence de justification des dépenses.

Mme BINET répond qu'il s'agit en grande partie de frais de missions.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	2
Contre :	0
Pour :	16

**➤ Le Conseil Scientifique adopte le projet « Les sources écrites et inscrites médiévales dans l'étude de la présence musulmane au Portugal » de Mme Anna Maria BINET de l'Equipe d'Accueil AMERIBER pour un montant de 7 000 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Pouvoirs, Iles et Mer : Formes et modalités de l'hégémonie dans les Cyclades antiques » de Monsieur Jacques des COURTILS de l'Institut AUSONIUS UMR 5607. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 6 300 euros. Il propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

**➤ Le Conseil Scientifique adopte le projet « Pouvoirs, Iles et Mer : Formes et modalités de l'hégémonie dans les Cyclades antiques » de M. Jacques des COURTILS de l'Institut AUSONIUS UMR 5607 pour un montant de 6 300 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « VII ème Celtic Conference in Classics » de M. Jean YVONNEAU de l'Institut AUSONIUS UMR 5607. Il s'agit d'un colloque international et pluridisciplinaire qui rassemble tous les deux ans de nombreux antiquisants autour d'un ensemble de thèmes variés. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 10 000 euros.

Mme FROMENTIN ajoute que l'opération est liée à la convention avec Edimbourg.

M. BAUDRY propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

**➤ Le Conseil Scientifique adopte le projet « VIIème Celtic Conference in Classics » de M. Jean YVONNEAU de l'Institut AUSONIUS UMR 5607 pour un montant de 10 000 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Valerius du Bierzo. Nouvelle édition, traduction et commentaire des écrits autobiographiques et des visions de l'au-delà » de Mme Céline



MARTIN de l'Institut AUSONIUS UMR 5607. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 1015 euros.

M. BAUDRY propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

➔ **Le Conseil Scientifique adopte le projet « Valerius du Bierzo. Nouvelle édition, traduction et commentaire des écrits autobiographiques et des visions de l'au-delà » de Mme Céline MARTIN de l'Institut AUSONIUS UMR 5607 pour un montant de 1 015 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « L'univers du vin : hommes paysages et territoires » de Mme Corinne MARACHE de l'Equipe d'Accueil CEMMC. La Commission de la Recherche a émis un avis réservé et a trouvé que le programme du colloque n'était pas établi. Un report de la décision au mois de juin a été décidé.

M.SELVA dit que cette demande des historiens ruralistes est valorisante pour Mme MARACHE et le CEMMC.

M. BAUDRY précise que le dossier ne comportait pas de précisions sur les communications, mais que Corinne MARACHE a pu s'en expliquer en disant que le choix des contributions, au nombre de 25 était en voie de finalisation.

M.SELVA dit que l'avis de la commission est trop drastique et déplore que l'on élimine un projet sur un défaut de présentation des communications. Le colloque ayant lieu les 4 et 5 octobre la prise de décision peut être repoussée.

M. GRANDJEAT signale la différence des demandes de financement suivant les équipes de recherche.

Mme GAILLARD demande s'il restera des crédits disponibles pour la session de juin.

M. BAUDRY répond qu'après avoir financé des programmes blanc et soutenu financièrement des revues une partie significative des PSE restera pour la session de juin.

Mme FROMENTIN souhaite que l'aide soit attribuée compte tenu de son montant raisonnable.

M. BAUDRY propose de passer au vote sur un montant de 3 000 euros :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	1
Pour :	17

➔ **Le Conseil Scientifique adopte le projet « L'univers du vin : hommes paysages et territoires » de Mme Corinne MARACHE de l'Equipe d'Accueil CEMMC pour un montant de 3 000 euros.**



M. BAUDRY présente le projet « Le débat des cinq sens. De l'identification à l'identité » de Mme Géraldine PUCCINI-DELBEY de l'Equipe d'Accueil CLARE. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 2 352 euros, considérant que la somme demandée ne devait pas être utilisée pour financer des voyages. En revoyant le dossier, il a constaté que la somme demandée au titre des PSE était réservée à l'hébergement et à la restauration. Il suggère que ce projet pourrait être financé à hauteur de la somme demandée.

Mme GAILLARD dit que ce projet présente deux volets.

Mme CAMARADE s'étonne qu'il n'y ait rien dans la ligne publication.

M. BAUDRY propose de passer au vote sur un financement à hauteur de la demande soit 5 052 euros.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	1
Contre :	0
Pour :	17

**⇒ Le Conseil Scientifique adopte le projet « Le débat des cinq sens. De l'identification à l'identité » de Mme Géraldine PUCCINI-DELBEY de l'Equipe d'Accueil CLARE. La Commission de la Recherche pour un montant de 5 052 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Texte et contre-texte (XIV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles) : V<sup>ème</sup> congrès international de l'Association internationale des Etudes pour le Moyen Age Français » de Mme Nelly LABEYRE de l'Equipe d'Accueil CLARE. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 5 330 euros.

M. GRANDJEAT signale qu'il s'agit encore d'un congrès international hébergé par Bordeaux 3.

Mme GAILLARD demande la date du congrès.

M. BAUDRY répond qu'une journée d'étude aura lieu en mars et le colloque les 24-25-26 octobre 2012.

Ne se prononce pas :	1
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	17

**⇒ Le Conseil Scientifique adopte le projet « Texte et contre-texte (XIV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles) : V<sup>ème</sup> congrès international de l'Association internationale des Etudes pour le Moyen Age Français » de Mme Nelly LABEYRE de l'Equipe d'Accueil CLARE. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 5 330 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Marges et territoires chorégraphiques de Pina BAUSCH » de Mesdames Marie-Lise PAOLI et Hélène CAMARADE de l'Equipe d'Accueil CLARE. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 3 000 euros.



M. BAUDRY propose de passer au vote.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

➔ **Le Conseil Scientifique adopte le projet « Marges et territoires chorégraphiques de Pina BAUSCH » de Mesdames Marie-Lise PAOLI et Héléne CAMARADE de l'Equipe d'Accueil CLARE pour un montant de 3 000 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Les dieux cachés de la science-fiction française et francophone : métaphysique, religion et politique » de Mme Natacha VAS-DEYRES de l'Equipe d'Accueil CLARE. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 2 000 euros.

M. PERNOT s'interroge sur le bien-fondé de la démarche qui consiste à confier des projets à des chercheurs extérieurs à Bordeaux 3.

M. BAUDRY après vérification, signale que Mme VAS-DEYRES est chargée de cours à Bordeaux 3.

Mme GAILLARD dit qu'il s'agit d'un problème récurrent.

Mme BINET propose de faire représenter le projet par des chercheurs de Bordeaux 3.

M. BAUDRY propose que le projet soit ajourné et représenté à la session de juin par un enseignant chercheur de Bordeaux 3.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	1
Pour :	17

➔ **Le Conseil Scientifique décide que le projet « Les dieux cachés de la science-fiction française et francophone : métaphysique, religion et politique » de Mme Natacha VAS-DEYRES est ajourné et qu'il sera représenté à la session du mois de juin par un enseignant chercheur de Bordeaux 3.**

M. BAUDRY présente le projet « La médiatisation du littéraire dans l'Europe des XVII et XVIII èmes siècles » de Madame Florence BOULERIE de l'Equipe d'Accueil CLARE. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 1 561 euros.

M. BAUDRY propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18



➔ **Le Conseil Scientifique adopte le projet « La médiatisation du littéraire dans l'Europe des XVII et XVIII éme siècles » de Madame Florence BOULERIE de l'Equipe d'Accueil CLARE pour un montant de 1 561 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Les narrateurs fous » de Nathalie JAECK Professeur de l'Equipe d'Accueil CLIMAS. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 2 535 euros mais a demandé que le porteur fournisse plus de détails sur le corpus. Nathalie JAECK a répondu à cette demande.

Mme GAILLARD dit que dans la présentation du projet, le rapport au cinéma est mal défini.

M. GRANDJEAT ajoute que le corpus chronologique lui semble flou.

M. BAUDRY propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

➔ **Le Conseil Scientifique adopte le projet « Les narrateurs fous » de Nathalie JAECK Professeur de l'Equipe d'Accueil CLIMAS pour un montant de 2 535 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Colloque du CERIC : du Réel à l'Irréel : Diversité des langues et représentations métalinguistiques » de M. Frédéric LAMBERT de l'UMR CLLE-ERSSAB. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 5 560 euros mais a demandé des explications sur la publication des actes aux Presses Universitaires de Rennes et sur la prise en charge des billets d'avions. M. Frédéric LAMBERT a expliqué que les Presses Universitaires de Rennes étaient toujours le lieu d'édition des travaux du CERIC dans le cadre d'une collection qui lui est dédiée. Par ailleurs, il apparaît comme dans un cas précédent que la somme demandée au titre des PSE concerne l'hébergement et la restauration. Il suggère donc de prendre en compte le montant initialement demandé par le porteur de projet.

Mme FROMENTIN demande quel sera le nombre de participants.

M. BAUDRY répond qu'ils seront soixante. Il propose de passer au vote sur la somme demandée qui est de 7 560 euros.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

➔ **Le Conseil Scientifique adopte le projet « Colloque du CERIC : du Réel à l'Irréel : Diversité des langues et représentations métalinguistiques » de Frédéric LAMBERT de l'UMR CLLE-ERSSAB pour un montant de 7 560 euros.**



M. BAUDRY présente le projet « Journée d'Etudes : Multiplication des écrans et relations aux médias » de Monsieur Thierry LANCIEN de l'Equipe d'Accueil MICA. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 1 501 euros. Il propose de passer au vote.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

**⇒ Le Conseil Scientifique adopte le projet « Journée d'Etudes : Multiplication des écrans et relations aux médias » de M. Thierry LANCIEN de l'Equipe d'Accueil MICA pour un montant de 1 501 euros.**

M. BAUDRY présente le projet « Compétence numérique, parcours et réussite des étudiants » de M. Soufiane ROUISSI de l'Equipe d'Accueil MICA. La Commission de la Recherche a émis un avis réservé considérant que ce projet n'était pas convainquant sur le plan budgétaire et a demandé qu'il soit représenté.

M. PRUD'HOMME dit qu'il y a d'autres possibilités dans le cadre de la coopération Région Aquitaine-Québec.

Mme GAILLARD est d'accord avec cette option.

M. BAUDRY propose de passer au vote en suivant l'avis de la Commission de la Recherche.

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

**⇒ Le Conseil Scientifique n'adopte pas le projet « Compétence numérique, parcours et réussite des étudiants » de M. Soufiane ROUISSI de l'Equipe d'Accueil MICA.**

M. BAUDRY présente le projet « Journées nationale : l'imaginaire des futurs journalistes » de M. François SIMON de l'Equipe d'Accueil MICA. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable mais a demandé que l'aide soit conditionnée à une explicitation des dépenses.

Mme GAILLARD dit qu'elle est dubitative par rapport à un colloque qui a déjà eu lieu.

M. REVAUGER ajoute que la recherche doit présenter un aspect didactique alors qu'il s'agit, en l'occurrence, plutôt d'interrogations sur l'enseignement.

M. BAUDRY propose de passer au vote sous réserve de la production d'un état des dépenses plus précis.

Ne se prononce pas :	2
Abstention :	4
Contre :	9
Pour :	3



**➤ Le Conseil Scientifique n'adopte pas le projet « Journées nationale : l'imaginaire des futurs journalistes » de M. François SIMON de l'Equipe d'Accueil MICA.**

M. BAUDRY présente le projet « Justice » de Mme Céline SPECTOR de l'Equipe d'Accueil SPH. La Commission de la Recherche a émis un avis défavorable en s'interrogeant sur le bien-fondé des frais de documentation et certains frais de transport. Elle considère en outre que cette demande fait double emploi avec une demande auprès de l'ANR.

M. REVAUGER dit qu'il n'est pas possible de soutenir ce projet.

M. BAUDRY demande si l'on peut faire grief d'une demande d'ANR à l'une de nos collègues. Il précise que les calendriers ne se superposent pas et que, ce colloque peut constituer la phase initiale de cette ANR dont il n'est pas certain qu'elle soit obtenue.

M. GRANDJEAT dit qu'il faudrait harmoniser les demandes de financement des nuitées des participants.

M. BAUDRY propose que ce projet soit représenté à la session du mois de juin et de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

**➤ Le Conseil Scientifique décide de reporter au mois de juin le projet « Justice » de Mme Céline SPECTOR de l'Equipe d'Accueil SPH.**

M. BAUDRY présente le projet « François MAURIAC journaliste écrire la France au quotidien » de M. Philippe BAUDORRE de l'Equipe d'Accueil TELEM. La Commission de la Recherche a émis un avis favorable pour un montant de 1 000 euros. Il propose de passer au vote :

Ne se prononce pas :	0
Abstention :	0
Contre :	0
Pour :	18

**➤ Le Conseil Scientifique adopte le projet « François MAURIAC journaliste écrire la France au quotidien » de M. Philippe BAUDORRE de l'Equipe d'Accueil TELEM pour un montant de 1 000 euros.**

Mme BOURMAUD conclut l'examen des demandes soutien financiers à des programmes blancs en précisant que le montant des aides s'établit à 59 314 euros.

M. BAUDRY dit qu'il restera des crédits pour financer les projets de recherche pour la nouvelle équipe issue des élections.



## **IV - QUESTIONS DIVERSES**

M. GRANDJEAT regrette que le Conseil d'Administration n'ait pas suivi le Conseil Scientifique qui avait entériné les choix des Commissions des Spécialistes. Il dit que le Conseil d'Administration n'a pas les moyens de se prononcer valablement, ce qui met en cause le fonctionnement même de l'institution.

M. BAUDRY répond qu'il n'est pas totalement d'accord avec cette analyse. Il dit que le Conseil d'Administration n'a pas été à contresens de principes sur lesquels le Conseil Scientifique s'est accordé. Il lit ensuite une lettre signée par le Président du Conseil Régional d'Aquitaine concernant la rénovation de la MPI et sa transformation en Maison de la Recherche permettant d'envisager le financement, par la Région, de la première phase du projet à hauteur de 1.287 millions d'euros.

Mme BOURMAUD ajoute que les plans de la future Maison de la Recherche sont consultables au service du patrimoine.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 H 00.

P/o Le Président,  
Le Vice-président du Conseil  
Scientifique

Patrick BAUDRY